

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le 24 février 2021 à 20h00, en visioconférence.

Fait à Profondeville, le 10-02-2021

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général

F.GOOSSE

Le Bourgmestre

L. DELIRE

Séance publique :

Générale

1. Procès-verbal de la dernière séance publique.
2. Marchés publics - Octroi d'une délégation en faveur du Directeur général.
3. Remplacement de Mme Julie Jaumain à l'asbl Tatoulu.

Personnel

4. Poste de Directeur financier - Prestation de serment d'une Directrice financière faisant fonction.

Secrétariat

5. Rapports de rémunérations - exercices 2018, 2019 et 2020 – Approbation.
6. Partenariat Commune - ASBL 1234 dont le siège social est établi Chemin des Sorcières 8 à 5170 Lustin.

Finances

7. Recours à la centrale d'achats du Département des Technologies de l'Information et de la Communication (DTIC) du Service Public de Wallonie (SPW) pour l'acquisition de matériel informatique.
8. Règlement adoptant des mesures d'allègement fiscal dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19-exercice 2021.
9. Financement de la Zone de secours NAGE - Accord sur la clé de répartition fixant les dotations locales individuelles pour la période 2021-2025.
10. Zone de secours N.A.G.E - prise de connaissance du budget 2021 et fixation de la dotation communale provisoire 2021.
11. Redevance sur le service de l'accueil extrascolaire - dès l'entrée en vigueur du présent règlement et jusqu'au 31 août 2022-adaptation pour l'exonération de la redevance pour les enfants et/ou beaux-enfants d'accueillant(e)s ainsi que pour les enfants dépendant du ramassage scolaire.
12. Redevance sur le service de l'accueil extrascolaire-années scolaires 2022/2023 à 2024/2025 incluses - adaptation pour l'exonération de la redevance pour les enfants et/ou beaux-enfants d'accueillant(e)s ainsi que pour les enfants dépendant du ramassage scolaire.

Patrimoine

13. Aliénation d'une partie du Bois des Acremonts à Lustin - décision de principe.
14. Révision du montant du droit de superficie pour l'éclairage des Rochers de Frêne à Lustin.
15. Suppression d'un tronçon de l'ancien chemin vicinal n° 17 à Lesve - régularisation d'une situation antérieure aux fusions des communes.

Enseignement

16. Alimentation équilibrée dans les écoles Communales - arrêt d'une convention avec le CDCD.

Energie

17. Appel à Projets - POLLEC 2020 - Plan d'action pour l'Energie Durable et le Climat (PAEDC)- Validation de la candidature de la commune.

Travaux

18. Marché public : Rénovation de la salle communale de Rivière - Fournitures diverses II - Approbation des conditions et du mode de passation.
19. Construction d'un auvent métallique pour les trémies à sel, Marché public, Approbation des conditions et du mode de passation.

.../...